

nale a calomnié des innocents, à titre individuel et collectif, en déclarant que le FLQ s'était infiltré dans presque toutes les institutions importantes du Québec, y compris notre parti politique et plusieurs autres, le premier ministre songe-t-il à apporter aussitôt que possible des précisions à la Chambre en les accompagnant des preuves documentaires?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Comme je n'accepte pas la prémisse, monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention d'apporter de telles précisions.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LA FERMETURE DE LA BASE AÉRIENNE DE RIVERS

**M. Craig Stewart (Marquette):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. A-t-on reconsidéré la décision de fermer la base de Rivers au Manitoba, puisque c'est l'unique aéroport convenable dont on dispose pour le transport urgent des troupes du camp de Shilo, comme l'ont démontré les difficultés extrêmes qu'on a eues la semaine dernière pour transporter des troupes à Montréal quand on a dû rouvrir la base de Rivers?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, ces faits ont été minutieusement examinés lorsque les décisions antérieures ont été prises, mais la question n'a pas été réexaminée depuis l'événement auquel le député fait allusion.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ NATIONALE

#### LES ALLÉGATIONS DU MAIRE DE MONTRÉAL AU SUJET DU FRAP ET DES MENÉES TERRORISTES

**M. John Burion (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général. Peut-il nous dire si les allégations de M. Drapeau sur le FRAP à Montréal, dont on a beaucoup parlé depuis hier, ont été communiquées au gouvernement fédéral ou à la Gendarmerie royale et, si oui, l'ont-elles été avec des renseignements et preuves à l'appui?

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, il y aura des élections à Montréal en fin de semaine et la question semble conçue pour soutirer des renseignements à leur sujet. Je le répète, je n'ai absolument pas l'intention de me laisser amener à me mêler d'élections municipales par quelque député que ce soit. Ce serait mal comprendre mon rôle à la Chambre que de m'y laisser entraîner. J'étudierai la question du député avec soin et si les renseignements demandés peuvent être fournis lundi, je m'efforcerai de le faire.

#### ANNONCES DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS UNE PRÉSUMÉE REVUE RÉVOLUTIONNAIRE

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Je désire poser une question au très honorable premier ministre, monsieur l'Orateur, à propos de l'infiltration «felquiste» dans tous les milieux.

Le très honorable premier ministre sait-il que la Commission de la Fonction publique du Canada tente de recruter des fonctionnaires au moyen d'avis de concours publiés dans *Le Quartier Latin*, revue nettement révolutionnaire, pro-séparatiste et «felquiste»?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député peut se renseigner. Il demande au très honorable premier ministre s'il est au courant de ce fait et je ne crois pas que, posée en ces termes, la question soit recevable.

\* \* \*

### LA POLLUTION

#### LA TENEUR EN PHOSPHATES DES DÉTERSIFS—L'ÉTUDE DES SUCCÉDANÉS

[Traduction]

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A-t-on décidé de réduire encore davantage la teneur en phosphate des détersifs aux termes des dispositions de la loi sur les ressources en eau du Canada?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, comme les députés le savent, le gouvernement a interdit l'usage de l'anhydride phosphoreux dans une proportion de plus de 20 p. 100 du poids à compter du 1<sup>er</sup> août, et interdit complètement l'usage des phosphates après le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Au moment de l'interdiction, l'industrie avait déclaré qu'il était scientifiquement impossible d'atteindre ces deux objectifs, soit 20 p. 100 pour le 1<sup>er</sup> août, et l'interdiction complète pour le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Je note maintenant que certains membres de l'industrie publient des pages d'annonces, d'après lesquelles ils ont réussi à supprimer complètement les phosphates des détersifs. Nous étudions la possibilité d'appliquer l'interdiction complète plus tôt que le 1<sup>er</sup> janvier 1972.

**M. Aiken:** Avant de poser ma question supplémentaire, j'exhorterais le ministre à procéder aussi rapidement que possible. Songe-t-on à publier une ordonnance intermédiaire d'ici l'interdiction définitive?

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, je doute qu'il soit utile de prévoir des quantités décroissantes. La chose serait techniquement difficile et ne ferait pas beaucoup de bien. Ce qu'il nous faut maintenant étudier, étant donné que l'industrie a réussi à faire des progrès scientifiques beaucoup plus rapidement qu'elle ne l'avait prévu, et ce qui serait le plus utile, ce serait de voir dans quelle mesure nous pourrions décréter l'interdiction complète avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972.

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si son ministère